

perfecting arrangements which would have an influence on the condition of all the Provinces for many generations. Mr. Mackenzie then reverted to the pernicious system inaugurated by this Government, in allowing officeholders to retain their seats in the House without even requiring them to go before their constituents for re-election. He said they might just as well admit Judges and other such functionaries as the Arbitrator between the Provinces and the Intercolonial Railroad Commissioners. He had heard that another member of the House was to be appointed a Commissioner for codifying the laws; but he sincerely trusted that if such a step had been intended it would be reconsidered. Such a policy was in the highest degree destructive of public morality, and would gradually destroy in the public mind that respect which ought to exist for the Legislature of the country. There was another point to which he would allude before sitting down. The Minister of Justice professed to have constructed this Government on the Coalition principle. They had been told by the Minister of Public Works and the late Minister of Inland Revenue that it was solely because it was a Coalition Government that they had entered it—that it was solely because such a Government was necessary in order to the right conducting of our affairs, and in order to sustain some hon. gentlemen in the Lower Province who had taken office, that they had consented to enter it. Those hon. gentlemen also claim that the three Reformers from Ontario, and the others from the Lower Provinces, would be able to counterpoise the Conservative element, or at least to equal it. Well, if it was necessary that the Province of Ontario should have three representatives from the Reform ranks in the Cabinet, how must it have suffered when there was only one such representative, and that one absent from the country for the last six months, allowing the Conservative element to run riot in the organization of the militia, the management of the Intercolonial and everything else. (Hear, hear.) The Minister of Customs belonged originally to the Reform party, and perhaps it might be said that the hon. gentleman had been sufficient for the interests of that party in the Cabinet, in the absence of his colleague; but if the hon. gentleman yielded as easily on every matter that concerned the party he professed to represent as he seemed to have yielded with reference to the Intercolonial route, the protection given by him amounted to very little. The result had shown that he (Mr. Mackenzie) was right in the prophecy he ventured to make when the Coalition was

être tenus de se présenter dans leur circonscription lors de nouvelles élections. A son avis, on pourrait aussi bien accepter les juges et les autres fonctionnaires de ce genre comme arbitres entre les provinces et les commissaires du Chemin de fer Intercolonial. Il a entendu dire qu'un autre député devait être nommé commissaire à la codification des lois; or, il espère sincèrement que l'on reviendra sur un tel projet. Une politique de ce genre nuit considérablement à la morale publique et risque de détruire progressivement le respect que le public doit porter à la Législature du pays. Avant de céder la parole, il voudrait aborder un autre sujet. Le ministre de la Justice a prétendu former le Gouvernement d'après le principe de coalition. Le ministre des Travaux publics et l'ancien ministre du Revenu intérieur ont déclaré qu'ils n'y sont entrés que parce qu'il s'agissait d'un Gouvernement de coalition—qu'ils n'avaient consenti à y entrer que parce qu'un tel Gouvernement était nécessaire à la bonne conduite des affaires nationales et indispensables à certains députés qui étaient entrés en fonction dans les Basses Provinces. Les députés en question soutiennent également que les trois Réformateurs de l'Ontario et ceux des Basses Provinces, seraient en mesure de faire contrepoids à l'élément Conservateur, ou du moins de l'égaliser. S'il est nécessaire que la province de l'Ontario ait trois représentants du parti de la Réforme au Cabinet, combien a-t-elle dû souffrir lorsqu'il n'y en a eu qu'un et qu'il s'est absenté du pays pendant les six derniers mois, ce qui a permis à l'élément Conservateur de bouleverser l'organisation de la milice et la gestion de l'Intercolonial, entre autres. (Bravos.) A l'origine, le ministre des Douanes appartenait au parti de la Réforme et l'on peut peut-être dire qu'en l'absence de son collègue, le député a suffisamment bien défendu, au Cabinet, les intérêts du parti en question; cependant, si sur chaque question concernant le parti qu'il prétend représenter, le député cède aussi facilement qu'il paraît l'avoir fait à propos de l'itinéraire du Chemin de fer Intercolonial il assure une protection très minime. Les faits ont démontré que M. Mackenzie avait raison de prédire, au moment où la coalition a été formée, qu'elle aboutirait à l'absorption de l'élément minoritaire. (Bravos.) En fait, certains porte-parole Conservateurs ont déclaré, lors de la dernière élection, que l'élément Conservateur constituait la majorité des représentants de l'Ontario; c'est pourquoi les Conservateurs de l'Ontario ont eu droit à trois sièges au Cabinet et les Réformateurs n'en ont obtenu que deux. A cet égard, M. Mackenzie soutient que l'on a obtenu ce résultat en convainquant